Le Numéro 40 CENTIMES

BUREAUX ET RÉDACTION : ROUBAIX, Grande-Rue, 71 TOURCOING, rue Carnot, 35

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

DIMANCHE 29 Février 1920

Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, ROUBAIX 35, rue Carnot, TOURCOING

L'ordre de grève générale lancé par la Fédération des Cheminots

LA CHRONIQUE

Au Drapeau

Le capitaine Périsse sortait des rangs. Adoré de ses troupiers qu'il tutoyait tous comme au temps où il portait lui-même, ainsi qu'il disait, l'as de carreau, indulgent pour les fautes légères, n'hésitant jamais à lever une punition qui lui semblait insuffisamment justifiée, sa sévérité était réservée aux fricoteurs, aux tireurs-au-flanc. Ceux-là il ne pouvait les sentir et il le leur faisait bien voir.

Le colonel Fleurot ne dissimulait pas son estime particulière pour le capitaine. — Vous, Périsse, lui disait-il souvent, vous savez prendre les hommes. En campagne, vous feriez ce que vous voudriez de votre compagnie.

— J'y compte bien, mon colonel, répondait le vieil officier avec une flamme subite dans ses prunelles claires où se reflétait toute la droiture de cette âme fruste.

Depuis quelque temps, le capitaine Périsse semblait avoir perdu sa bonne humeur. Son regard jusque-là si vif se voilait de soudaines tristesses. C'est qu'il songeait avec un serrement de cœur à l'heure de la retraite qui allait sonner pour lui. Il faudrait bientôt quitter le régiment, sa seule famille, puisqu'il avait perdu tous les siens, et il ne serait plus à la tête de sa compagnie, dont il était si fier, les jours de revue, lorsqu'éclaterait « le coup de chien », là-bas, à la frontière...

Quelle rumeur ce matin-là au quartier! Quelle stupeur désolée dans la compagnie du capitaine Périsse à la nouvelle du terrible accident dont il venait d'être victime!... Parti au point du jour pour une promenade à cheval, sa monture effrayée, devant un passage à niveau, par le coup de sifflet strident d'un train, avait fait un écart si brusque que le capitaine, qui n'était peut-être pas un excellent cavalier, avait été violemment projeté sur le sol. Relevé aussitôt et transporté dans la maisonnette du garde-barrière, le médecin-major était accouru lui prodiguer ses soins en attendant son transfert à l'hôpital par la voiture d'ambulance.

— Eh bien, docteur, demandait quelques heures plus tard, dans la cour de la caserne, le colonel, avec une expression de tristesse sur ses traits énergiques, comment va notre blessé!

— Mal, mon colonel. Il a repris connaissance, mais je crains un épanchement interne.

— Je vais de ce pas lui serrer la main, si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

— Aucun, mon colonel.

Péniblement impressionné par les paroles du médecin, dont il comprenait la sinistre de diagnostic, le colonel Fleurot, sans perdre un instant, se rendit à l'hôpital.

La tête bandée, en proie à une forte fièvre, mais ayant recouvré en effet toute sa connaissance, le capitaine eut un faible sourire à l'entrée du colonel dans cette petite chambre aux rideaux à-demi rabattus, où, près du lit, se tenait une jeune infirmière.

— Ah! mon pauvre ami, avec quelle peine j'ai appris cet accident. Je pourrai venir vous en parler. Cela ne sera rien, je vous en prie. Dans huit jours, m'a-t-on déclaré, l'affaire sera sur pied.

— Un mensonge qui ne compte pas, se dit le colonel en pressant la main tendue du blessé qui le regardait fixement.

— Le médecin se trompe, ou bien il n'a pas voulu vous dire la vérité, mon colonel... La mort peut venir, je ne la crains pas... Tout de même, est-ce bête se finir ainsi, de se casser la tête sur une pierre, moi qui avais rêvé de tomber en pleine bataille, face à l'ennemi!

Le délire reprit le blessé pendant un moment. Des visions de gloire semblaient l'exalter. Des mots se pressaient sur ses lèvres parmi lesquels revenaient sans cesse ceux-ci : « Le drapeau!... le drapeau!... » Puis, comme s'il s'adressait à sa compagnie, sous la pluie des balles : — « Allons, les enfants, en avant... en avant! »

Le colonel s'efforçait de le calmer pendant que l'infirmière ramenait les couvertures qu'il avait rejetées.

— Avant de mourir, murmura-t-il, je voudrais bien le revoir... notre drapeau!

Le colonel Fleurot, l'œil humide, redressa sa haute taille.

— Capitaine Périsse, vous avez ma parole. Dans une heure, le drapeau sera ici. On rendra les honneurs dans la cour.

— Merci, mon colonel, merci.

L'heure n'était pas écoulée que des accords lointains, mais qui se précipitaient, se rapprochaient d'instant en instant, frappèrent l'oreille du blessé qui ne vivait plus que dans l'attente de cette visite du glorieux emblème. — La marche de Sambre-et-Meuse, dit-il...

La compagnie, colonel en tête, entrait dans la cour de l'hôpital, au bruit assourdissant des cuivres et des tambours, scandant la marche guerrière. A toutes les fenêtres du bâtiment principal, comme à celles des deux ailes, étaient apparues les faces pâles, étonnées, des malades. La compagnie s'était rangée dans l'allée de hauts tilleuls, face à la chambre du capitaine, située au rez-de-chaussée. Soulevé sur son oreiller, il pouvait apercevoir, par la fenêtre ouverte, la double ligne des hommes, graves, émus. De loin, il reconnaissait certaines figures, celles plus familières des sous-officiers.

— C'est ma compagnie... Ah! les braves garçons.

A la suite du colonel était entré le lieutenant portant le drapeau aux couleurs vives, en attendant qu'elles soient un jour ternies par la fumée des batailles. A la vue de ce drapeau qui s'inclinait vers lui, pour lequel il eût donné, dans une ivresse héroïque, jusqu'à la dernière goutte de son sang, le visage du blessé s'éclaira comme d'une joie céleste. De ses doigts tremblants, il prit les franges d'or, et, religieusement, les porta à ses lèvres, tandis que le colonel, se campant devant la fenêtre, lançait d'une voix forte le commandement : — Portez vos armes! Puis, le mouvement exécuté, presque au même instant : Au Drapeau!

Et, dans le vacarme électrisant des tambours et des cuivres, le salut à l'emblème de la patrie, dont l'âme palpitait dans cette chambre d'hôpital, fit passer un frisson dans tous les cœurs. La cérémonie plus impressionnante encore par suite de la circonstance tragique qui l'avait provoquée était terminée.

— Merci, mon colonel, dit de nouveau, mais d'une voix de plus en plus faible, le capitaine Périsse... Je suis heureux d'avoir revu le drapeau... je puis mourir!

Et, comme si l'émotion avait été trop forte, il renversa la tête sur l'oreiller, et, doucement, un sourire d'extase sur les lèvres, il expira.

Le colonel Fleurot se pencha, ému, et mit un baiser sur le front moite de son compagnon d'armes.

— Noble cœur, dit-il en se redressant. Et, son képi à la main, il sortit de la chambre.

EUGÈNE DREVETON.

Choses & Autres

A propos du 24 février :

Un exemple frappant, inexpliqué, est fourni par le « curriculum vitæ » de Charles-Quint, pour qui ce 24 février se manifesta d'une importance extraordinaire.

C'est le 24 février 1500 que Charles-Quint naquit.

C'est le 24 février 1518 que Charles-Quint monta sur le trône de Castille.

C'est le 24 février 1525 que Charles-Quint gagna la bataille de Pavie.

C'est le 24 février 1529 que Charles-Quint fut couronné empereur d'Allemagne.

C'est le 24 février 1540 que Charles-Quint étouffa la révolte de Gand.

C'est le 24 février 1556 que Charles-Quint abdiqua.

Et c'est le 24 février 1557 qu'il se retira définitivement au couvent de Yuste.

Et cela ne prouve rien, sans doute. Mais qu'une telle suite de coïncidences est troublante.

* *

Saviez-vous qu'autrefois on offrait au théâtre des truffes en fait de bonbons, comme le prouve ce passage du « Journal de Barbier » (février 1733) :

« Presque tout le monde a été attaqué du rhume cet hiver, de façon qu'à l'Opéra, au lieu d'offrir des truffes, comme à l'ordinaire, le limonadier offre et vend de la pâte de guimauve. »

* *

L'esprit français.

Un soir, à un dîner, au cercle, on parlait de l'absence d'un des membres les plus assidus à ces réunions.

— X... ne vient plus, dit l'un des convives, parce qu'il est très malade. Ça ne va pas. Il est à moitié gâteux!

— Oh! alors, reprit doucement Aurélien Scholl, il va mieux!

* *

Ce qu'il y a de délicieux dans un ami intime, c'est qu'avec lui on goûte à la fois le plaisir de la compagnie et celui de la solitude.

* *

En général, quand quelqu'un reconnaît ses défauts, il garde encore cette illusion qu'ils sont plus supportables que ceux des autres.

LE JUGEMENT DES COUPABLES EN ALLEMAGNE

Zurich, 28 février. — On mande de Berlin que le général Ludendorff, l'amiral von Trapitz, l'ancien ministre de la guerre Falkenhayn, le général von Hluck et une vingtaine d'autres généraux ont décidé de se présenter volontairement devant le tribunal de Leipzig, « ayant toute confiance dans l'impartialité des juges allemands ».

LES QUOTIDIENNES

ON N'ACHÈVE PAS LES BLESSÉS

Au sujet de la grève des cheminots, M. Millerand, président du Conseil, a fait, vendredi, à la Chambre, cette déclaration catégorique : « Nous ne sommes pas en face d'un mouvement corporatif et professionnel. Il faut voir les choses dans leur réalité et leur simplicité. Nous sommes en face d'un mouvement politique et, pour l'appeler par son nom, d'un mouvement révolutionnaire. »

Tous ceux que n'aveugle pas le parti-pris, avaient jugé ainsi la situation dès le premier jour. Il n'est que trop certain que le cas de l'ouvrier Campanaud a été le prétexte cherché par les meneurs pour tenter un essai de mobilisation générale des forces bolchevistes en France. Le bon sens des cheminots et la fermeté du gouvernement semblent avoir raison de l'audace insensée des extrémistes. Le public, d'autre part, ne paraît pas vouloir se laisser brimer par une poignée d'intrigants que les lauriers de Lénine et de Trotsky empêchent de dormir. Jamais grève ne fut plus impopulaire, car jamais non plus on ne vit aussi clairement le but poursuivi par les dirigeants de l'action directe.

La grande hésitation qui se manifeste parmi les travailleurs du rail, sur tous les réseaux, montre la criante injustice d'une cause qui sacrifie à son succès, dont la légitimité est discutable, le relèvement d'une nation et la réussite immédiate d'une opération financière nécessaire.

Et devant ces hésitations très honorables, nous comprenons que les directions des Compagnies de chemins de fer s'adressent directement à la conscience et au patriotisme des cheminots pour éviter une catastrophe nationale.

Parmi les appels des Compagnies, celui que la direction du Nord a fait afficher, est particulièrement émouvant. En voici le passage principal :

Agents du réseau du Nord, à tous les degrés de la hiérarchie, dans tous les services, vous savez comment nous avons été détruits par la guerre; vous savez quelle peine vous avez eue à faire renaître le réseau, quelle somme d'efforts vous avez dû faire pour y ramener une exploitation à peu près régulière.

Troubler cette renaissance, ce serait perdre en quelques jours les résultats péniblement acquis en plusieurs mois, ce serait infliger à vos familles, à vos amis des souffrances, des privations nouvelles en supplément de celles que l'ennemi leur a infligées pendant quatre ans et demi.

Les agents du réseau du Nord ne feront pas cela : ils comprendront qu'avant tout ils ont le devoir de ne pas priver les régions libérées d'un seul train, ni d'un seul wagon, ni d'un seul colis, parce qu'on n'achève pas les blessés quand on est Français et que la région que nous desservons est tout entière un grand blessé.

Nous sommes persuadés que cet appel sera entendu et que les cheminots du Nord persisteront dans l'attitude de raison et de patriotisme qu'ils ont observée jusqu'à présent dans le conflit. Ils n'achèveront pas, en retardant, et peut-être en compromettant la résurrection de nos provinces détruites, le grand blessé qu'est le Nord de la France.

Maurice Aubert.

Pour la Mi-Carême, à Paris

Mlle BATAILLE, ÉLUE REINE DES REINES, A PARIS, EN VUE DES FÊTES DE LA MI-CARÊME

LES GRÈVES

La Fédération Nationale des Cheminots lance l'ordre de grève générale

La situation samedi. — Une conférence ministérielle au Ministère des Travaux publics

Paris, 28 février. — La Fédération nationale des cheminots a décrété la grève générale. Cette décision a été prise rue Grange-aux-Belles, au cours d'une réunion du chemin de fer de l'Est.

La gravité de la situation était apparue avec l'entrée en jeu de la C.G.T. dont la Commission administrative avait longuement conféré avec le Conseil Fédéral des cheminots.

Il paraîtrait que celle-ci aurait trouvé impraticable la procédure d'arbitrage proposée par M. Millerand sous la forme envisagée, c'est-à-dire subordonnée à la reprise du travail, et l'on sait qu'une démarche des délégués auprès de la Compagnie n'aurait pas donné de résultats.

A la Bourse du Travail, puis rue Grange-aux-Belles, on a passé son temps, toute la soirée et même toute la nuit, en discussions et en délibérations, les intéressés gardant une discrétion absolue. Des bruits sensationnels avaient néanmoins couru selon lesquels la Fédération nationale avait adressé à toutes les organisations affiliées l'ordre de grève générale pour tous les cheminots de tous les réseaux. On voit qu'ils étaient fondés.

Durant toute la nuit, une délégation des syndicats est demeurée en permanence à la Maison des Syndicats pour prendre connaissance des réponses parvenues des divers réseaux.

C'est sur ces données que le Conseil Fédéral a pris sans doute sa décision d'aujourd'hui. Ce sera une rupture instantanée de tous les pourparlers puisque M. Millerand s'en est nettement expliqué devant la Chambre.

L'ordre de grève générale

La Fédération nationale des travailleurs des chemins de fer de France, des colonies et des pays de protectorats a lancé l'ordre de grève générale, cette nuit. Cet ordre est ainsi conçu :

Circulaire N° 3. — Paris, le 27 février 1920

Camarades secrétaires,

Devant l'atteinte portée à l'exercice du droit syndical par la Compagnie du P.-L.-M., les cheminots de ce réseau et ceux de la région parisienne, mus par un sentiment de solidarité et de dignité ont déclenché un mouvement de protestation qui prend d'heure en heure une ampleur plus sérieuse.

La Commission exécutive de la Fédération, en face de ses responsabilités, et après avoir épuisé tous les moyens de conciliation et s'être heurtée à une intransigeance obstinée auprès de la Compagnie du P.-L.-M., du ministre des Travaux publics et du président du Conseil, en attendant l'arbitrage sur les incidents, a décidé l'arrêt général du travail sur tous les réseaux.

Elle vous invite, en conséquence, à considérer la présente comme un ordre effectif de grève et vous informe que vous avez à faire le nécessaire pour la cessation immédiate et complète du travail.

La Commission exécutive rappelle que le mouvement doit être mené dans le plus grand calme, que toutes les mesures doivent être prises pour assurer la sécurité et éviter toutes provocations et actes de sabotage.

Le travail ne sera repris que par son ordre.

Pour la Commission exécutive et par ordre.

Les secrétaires généraux adjoints,

(Signé) : Chauve, Coudus.

Un manifeste

Les cheminots auraient préparé un manifeste à la population dans lequel ils déclarent qu'ils se mettent à la disposition des Compagnies et du Gouvernement pour assurer le ravitaillement en ce qui concerne les denrées de première nécessité mais à la condition d'organiser eux-mêmes ce service.

On ne croit pas que les Compagnies et le Gouvernement acceptent ces conditions.

La situation avant l'ordre de grève

A PARIS

Paris, 28 février. — La grève des cheminots s'est étendue à la Compagnie d'Orléans; elle n'est d'ailleurs que partielle.

A la gare d'Orsay, tout le personnel s'est senté ce matin pour travailler. Il y a des défections de mécaniciens à la gare d'Austerlitz; le service des trains de banlieue est assuré pour les grandes lignes, [illegible] priné tout train de banlieue.

Aux gares Montparnasse et des Invalides, la situation est sensiblement la [illegible] mêmes défections nouvelles, les départs des trains de grande ligne sont assurés, ainsi que quelques départs pour Versailles et la banlieue.

A la gare Saint-Lazare, les trains venant de Saint-Germain, de Versailles et de Nantes, arrivent archibondés. La Compagnie promet d'assurer quelques départs pour Cherbourg, le Havre et Dieppe. Des civils sont venus se mettre à la disposition de la Compagnie pour suppléer au manque d'employés.

A la gare de Lyon, le service se fait très réduit; les employés touchés par l'ordre de mobilisation ont commencé à réintégrer leur poste.

A la gare du Nord, le service est le même qu'hier soir, c'est-à-dire que 30 p. c. des trains de banlieue sont supprimés.

A la gare de l'Est, quelques départs de trains sont assurés. Le personnel qui travaille est très calme. La gare est occupée par des détachements du 46e de ligne. On a pu assurer le départ de 6 trains de grande ligne et de 5 trains de banlieue. Tous les grands express de province, y compris l'Alsace-Lorraine, sont arrivés ainsi que des trains de banlieue.

A Marseille, ce matin, aucun des cheminots mobilisables ne s'était encore présenté à la première section (chemins de fer de campagne); aux sections actives, il y a eu quelques très rares rentrées. Comme hier, certains trains continuent à circuler.

Une réunion au Ministère des Travaux publics

LES MESURES ENVISAGÉES

Paris, 28 février. — Les ministres de l'Intérieur, des Travaux publics et du Ravitaillement se sont réunis, ce matin, au ministère des Travaux publics, dans le cabinet de M. Le Trocquer, pour examiner la situation créée par la grève des cheminots. Les ministres ont envisagé différentes mesures, notamment en ce qui concerne le ravitaillement de Paris.

Le ministre de l'Intérieur, M. Steeg, a insisté sur la nécessité de ne laisser aucune denrée périssable en souffrance dans les gares. Des instructions vont être données pour qu'il soit procédé, sur place, à la vente de celles de ces marchandises susceptibles de s'avarier rapidement, par suite de leur séjour dans les locaux où elles se trouvent. Les denrées qui ne pourraient trouver acquéreurs, seraient distribuées gratuitement.

La voie aérienne

Londres, 28 février. — En raison de la grève des cheminots français, plusieurs compagnies de navigation aérienne ont établi leurs services de voyageurs, de marchandises et postaux.

DE NICE A PARIS

Pour le voyage par la voie aérienne de Nice à Paris, le prix est d'environ 15.000 francs pour trois passagers.

Le Congrès socialiste de Strasbourg appuie les grévistes

Strasbourg, 28 février. — Le Congrès socialiste, sur la proposition de M. Vaillant-Couturier, a voté la motion suivante :

Le Congrès socialiste, apprenant les décisions prises par le Gouvernement en présence de la grève des cheminots, déclare se solidariser avec les travailleurs de la voie ferrée. Il leur envoie son salut fraternel. Il salue également les travailleurs du livre qui luttent pour la défense de la journée de huit heures. Il déclare que le parti tout entier s'associera à la sauvegarde des conquêtes ouvrières.

Dans le Nord

CE QUE FERONT LES CHEMINOTS DU NORD ?

A Lille et dans le Nord, beaucoup de cheminots sont hostiles à la grève, préférant rendre leur carte de syndicaliste que de suivre le mouvement.

Le train de voyageurs [illegible] Paris à 7 h. 55 [illegible] rendu [illegible] est assez [illegible]

[illegible] plus grande [illegible] règne.

LA RÉQUISITION DES AUTOMOBILES

Le vote des députés du Nord

Voici les noms des députés du Nord qui ont voté contre le projet de réquisition des transports, à la Chambre d'hier :

MM. Delory, Escoffier, Guesde, Inghels, François.

LES AUTRES GRÈVES

A TOURCOING

Au Peignage de La Tossée

La grève partielle qui s'était déclarée au peignage de La Tossée, a amené le chômage complet du personnel de l'usine, qui compte environ 600 ouvriers et ouvrières.

UN ARBITRAGE POUR LA GRÈVE DES TRAMWAYS DE LILLE

Le maire de Lille a pris l'initiative de proposer aux parties l'arbitrage d'un délégué du ministère des Travaux publics.

Les grévistes ont accepté vendredi matin cet arbitrage et, sur la demande du maire, ils ont consenti à ce que quelques chauffeurs reprennent le travail pour que la Centrale des Tramways de Lille puisse fournir l'énergie à l'industrie privée. Cette concession des grévistes est subordonnée à l'acceptation par la Compagnie des propositions d'arbitrage.

A CALAIS

Fin de la grève des tullistes

On peut considérer la grève des tullistes comme terminée.

VOIR, page 2, NOS DÉPÊCHES de la Dernière Heure

UN HORRIBLE CRIME A VERSAILLES

UNE FILLETTE DE SIX ANS COUPÉE EN MORCEAUX

Arrestation du meurtrier et de sa femme

Paris, 28 février. — Une fillette de six ans, Rolande Leprieur, dont les parents habitent rue Royale, 66, allait chez des voisins, les époux Pénisson, domiciliés au 72 de la même rue, jouer avec leurs enfants, Raymond, âgé de huit ans, et Paulette, âgée de sept ans.

Mardi, vers huit heures du soir, M. Leprieur, surpris de ne pas voir revenir sa fillette, alla chez Pénisson, qui lui déclara que l'enfant était partie depuis une demi-heure.

L'attitude singulière des époux Pénisson fit naître des doutes, et une perquisition à leur domicile amenait la découverte de deux paquets, l'un dissimulé dans une cheminée, l'autre glissé sous un meuble, dans lesquels on retrouva le cadavre de la petite Rolande coupé en plus de cinquante morceaux.

Arrêtés aussitôt et pressés de questions par le juge d'instruction, M. Lacombiez, la femme fit ainsi le récit du crime :

« Mardi, dit-elle, quand mon mari rentra de son travail, vers 17 h. 30, les enfants jouaient avec Rolande; il me dit brusquement : « Eloigne les gosses. » J'envoyai alors mes enfants chercher du cidre, et Rolande resta avec mon mari; quand ils revinrent, je les renvoyai chez leur tante, qui demeure dans la maison voisine, puis j'allai rejoindre mon mari. Celui-ci était dans la chambre du fond, auprès de la petite Rolande, étendue sur le lit, et qu'il avait tuée.

Pénisson se défend avec énergie.

« C'est ma femme qui a fait le coup, dit-il, pour me compromettre et pour se venger, parce que j'ai des amies. »

Marcel Pénisson, âgé de vingt-neuf ans, est né à la Roche-sur-Yon. La femme Pénisson, née Aimée Fournier, âgée de trente ans, se livrait à des travaux de couture pour le génie.

IL N'Y AURA PAS DE GRÈVE DE MINEURS

Paris, 28 février. — A la suite de la réunion du Conseil national, qui a eu lieu rue de la Grange-aux-Belles, la Fédération a communiqué la note suivante :

M. Jourdain, ministre du travail, a reçu hier une délégation du Conseil national de la Fédération des travailleurs du sol, à laquelle il a indiqué l'état d'avancement des projets de loi relatifs aux retraites des ouvriers mineurs actuellement soumis au Parlement.

M. Barthuel, au nom de la délégation, a constaté que la suppression du prélèvement supplémentaire de 0 fr. 25 p. c., ainsi que la suppression de tout chiffre limitatif pour la fixation du maximum au-delà duquel la loi n'est pas applicable, donnaient entière satisfaction aux ouvriers mineurs.

En considération de ce qui précède, la délégation a décidé qu'immédiatement, et par télégrammes, elle va transmettre à tous ses syndicats adhérents l'ordre de continuer le travail le 1er mars.

LE CONGRÈS NATIONAL DU PARTI SOCIALISTE A STRASBOURG

La question de l'Internationale

Paris, 28 février. — Le Congrès socialiste tient séance depuis 8 heures du matin dans l'espoir de liquider dans la journée la question de l'Internationale. La séance est présidée par M. Ribaud, de la Fédération de la Seine. M. Frossard, secrétaire général du parti, donne lecture du Congrès d'un rapport objectif sur les deux Internationales en présence, celle née à Paris en 1889 et celle née à Moscou en mars 1918.

M. Frossard rappelle que la Suisse a refusé d'adhérer à la IIIe Internationale, et que le socialiste notoire, Graber, n'a jamais pu obtenir la définition de la dictature du projet de loi.

D'autre part, les socialistes indépendants de l'Allemagne refusent formellement d'adhérer [illegible] à l'Internationale de Moscou.

[illegible] à son parti [illegible]

[illegible] générale est engagée. [illegible] des tendances dépenserait d'un temps égal pour développer ses arguments.

M. Poisson contre l'adhésion

Ce sont les partisans de M. Renaudel qui débutent en la personne de M. Poisson, de la Seine-Inférieure. L'orateur est nettement opposé à l'adhésion.

Il entreprend de refuter les griefs adressés à la IIe Internationale et déclare que, puisque l'adhésion à l'Internationale de Moscou doit entraîner l'exclusion d'un certain nombre de militants, le Congrès doit avoir le courage de procéder et pour commencer lui-même ces exclusions.

M. Poisson combat l'idée de substituer aux syndicats et organisations socialistes, les soviets sans doctrine et sans conscience. « Cela est l'anarchie et non le socialisme », dit-il.

L'orateur redoute en outre que l'adhésion ne constitue un danger pour la paix du monde en rendant difficile la situation des marxitaires allemands et l'existence de la République allemande : « En tous cas, déclare M. Poisson, je ne peux pas aller à Moscou quand les Anglais, les Suisses et les Belges s'y refusent ».

M. Raffin-Dugens est partisan déterminé de l'adhésion à la troisième Internationale sans condition.

M. Lebas, député-maire de Roubaix, félicite M. Raffin-Dugens de sa déclaration. Il convient que l'intérêt du Parti exige l'adhésion à la 3e Internationale, mais il ne veut pas y adhérer à l'aveuglette.

M. Khun, du Haut-Rhin, parlant en allemand, proteste contre toute mesure qui tendrait à imposer l'usage du français aux Alsaciens.

M. Khun se déclare acquis à la 3e Internationale : « Nous sommes Français, dit-il, mais socialistes d'abord, et internationalistes avant tout. »

Les déclarations de M. Khun provoquent de vives protestations, d'un autre délégué du Haut-Rhin, M. Vicky, qui vient affirmer que toute l'Alsace a souhaité la défaite du militarisme allemand.

M. Weill, du Bas-Rhin, appuie les observations de M. Vicky, et, dans la question de l'Internationale, il est impossible, dit-il, d'admettre les injonctions de Lénine.

Celles-ci étant contestées, M. Longuet est amené à donner lecture d'un télégramme de Lénine auquel il a été fait allusion et dans lequel, il est dit textuellement : « Il est impossible d'être pour la dictature du prolétariat et de suivre des hommes comme Albert Thomas, Sembat et Bracke. »

Les partisans de M. Loriot, embarrassés, crient : « Lénine n'est pas à lui seul l'Internationale! ». Très bien, souligne la majorité.

La discussion sera poursuivie cette après-midi.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

LE DÉBAT sur LA 3e INTERNATIONALE

Strasbourg, 28 février. — La séance de l'après-midi est présidée par M. Auray, maire de Pantin.

Le Congrès reprend le débat sur la troisième Internationale.

M. Brestmanne, délégué de la Haute-Vienne, se déclare hostile à la troisième Internationale, pour des raisons d'opportunité et de principes.

Il fait appel aux représentants des petites fédérations paysannes, qu'il met en garde contre les emballements.

Le succès de M. Brestmanne est considérable auprès des trois quarts de l'assemblée.

LA GRÈVE DES CHEMINOTS

La grande majorité des membres du Congrès ne paraît pas avoir appris avec un grand enthousiasme la nouvelle de la grève générale des chemins de fer.

Un délégué s'est plaint de ce que les organisations de cheminots n'aient pas, pour le moins, informé le Congrès.

On a en outre remarqué l'abstention de la majorité, lorsqu'il a plu aux extrémistes de chanter l' « Internationale », à propos du vote d'une motion. Et, d'autre part, le succès considérable fait par cette même majorité à M. Brestmanne, qui s'est prononcé